

Il n'y a de salut pour la société que dans l'amour et l'appui mutuel. Sénèque



ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA.

Table with subscription rates: ABONNEMENT: Un an \$1.00, Six mois .60, ETATS-UNIS: Un an \$1.50, Six mois \$1.00

LA LOI DU TRAVAIL

UNE FAUSSE MENTALITE. — OPINION DE M. LUCIEN ROMIER. — PRECEPTE DIVIN, SOURCE DE PROSPERITE.

Depuis un certain nombre d'années, de par le monde, et plus spécialement, pour ce que nous pouvons en voir de nos yeux, dans nos villes et nos campagnes, il s'est formé une mentalité qui consiste à se libérer, totalement ou en partie, de la loi du travail.

Innombrables sont ceux qui voudraient vivre à ne rien faire, ou aux dépens des gouvernements. Le chômage a largement contribué à créer cet état d'esprit. Autrefois, il n'était pas question de cela. Chacun cherchait à gagner sa vie par un travail honnête, consciencieux. Nous avons connu des gens de métiers qui travaillaient six jours par semaine jusqu'à l'âge de soixante-dix et même soixante-quinze ans, sans un murmure, sans une plainte, pour un maigre salaire de une à deux piastres par jour.

Aujourd'hui, le progrès a multiplié les exigences de la vie. Malheureusement, la sagesse de l'homme n'a pas évolué en conséquence. L'ouvrier voudrait rouler carrosse comme son patron. Le cultivateur ne sait plus se contenter des chevaux. Il lui faut une automobile. Les appétits n'ont pas de freins, tandis que les énergies diminuent. Les désirs de bien-être, de confort, de jouissance sont insatiables, et la loi du travail est méconnue.

La loi du travail reste, pourtant, aujourd'hui plus que jamais, la première loi du progrès économique et social écrit M. Donctien Frémont, rédacteur érudit de "La Liberté", de Winnipeg. Et M. Lucien Romier, qui a beaucoup voyagé et rencontré de nombreux privilégiés de la fortune, affirme qu'il n'a jamais vu un homme ayant réellement réussi, qui n'ait dû sa réussite au travail. Quand l'effort n'est pas venu directement de lui-même il remonte à ses parents ou à ses ancêtres. D'après les constatations les plus sûres, il n'est pas de fortune, pas de biens acquis qui résiste à plus de trois générations. Du fait des impôts, des risques généraux, de dépréciation ou des changements de conditions économiques, toute fortune non renouvelée est automatiquement détruite en 40 ou 50 ans, — voire en beaucoup moins. Il suffit de regarder un peu autour de soi pour se rendre compte que cette règle ne pèche pas par excès de rigueur. Celui qui ne refait pas sa fortune par le travail est donc condamné à finir quelque jour dans la pauvreté.

Une autre loi non moins catégorique: aucune fortune durable ne s'est édiflée sur la spéculation. Les plus habiles ou les plus heureux ne réussissent qu'à ne pas se ruiner. Personne ne peut trouver dans la spéculation une compensation à la déficience du travail.

Ce sont là des vérités fondamentales que notre monde moderne a besoin de se faire rappeler.

Le mois de septembre inauguré par la célébration de la fête du Travail, nous fournit l'occasion de méditer sur l'opportunité, l'obligation et les résultats efficaces de la grande loi du travail personnel: loi dictée par Dieu lui-même au commencement des temps: "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front".

Nous ne pouvons pas nous soustraire à cet ordre divin sans nous exposer à la misère, au désespoir, aux déceptions, aux angoisses qui s'ensuivent.

Soumettons-nous donc de bonne grâce, convaincus que la loi du travail est le principe de toute richesse, de toute prospérité, de tout ordre social.

Madame Camille DUGUAY

Les Hebdo reconnaissants

A la convention des hebdo, au lac Nicolet, les congressistes ont été accueillis par le Duck Lake Sporting Club. Cependant, le grand chahut du club n'était pas assez spacieux pour loger tout ce monde, soit une soixantaine de personnes. Aussi, plusieurs journalistes furent-ils les hôtes de quelques propriétaires de chalets avoisinants.

Déjà, des félicitations et des remerciements ont été adressés à M. Onésime Kirouac, dont la générosité a été sans bornes.

La gratitude et l'appréciation de tous vont également à M. et Mme L.-P. Auger, à M. et Mme J.-C. Lortie, à M. et Mme Lévi Doyon, à la famille Georges Cantin, à M. et Mme P.-H. Plourde, qui ont bien voulu logé avec empressement plusieurs congressistes.

Si tous ont pu goûter et vanter comme il convenait la succulente cuisine du chef Rosaire Lambert, nous le devons à la bienveillance des RR. Frs du Sacré-Coeur, dont le Rév. Frère Fernand est le directeur au collège de Victoriaville: car M. Lambert est le cuisinier de

cette maison d'éducation renommée. Tous ces noms resteront donc gravés dans la mémoire des heureux congressistes du mois d'août 1943, au lac Nicolet.

Ce fut la treizième convention annuelle des Hebdomadaires Canadiens Français. Malgré les superstitions de mauvais augure attachées à ce nombre "treize", tout s'est passé le plus magnifiquement possible: belle température, entente, satisfaction, entrain; d'une part, et d'autre part: aimable et gracieuse hospitalité. Pouvait-on désirer davantage?

INVENTAIRE DU MOUVEMENT COOPERATIF

Le prochain congrès général des coopérateurs, qui aura lieu à Québec les 12, 13 et 14 novembre prochain, portera sur l'inventaire du mouvement dans la province de Québec.

Le Conseil supérieur de la Coopération, en collaboration avec les organisations centrales, dresse actuellement une liste de toutes les coopératives et de tous les projets coopératifs dans la province de Québec. Il y va de l'intérêt même de chaque coopérative et de tout le mouvement

La presse rurale du Québec

Cette Association compte quarante journaux ruraux. Les uns, pour avoir affronté les épreuves qu'accompagnaient à des périodes déjà lointaines les entreprises audacieuses, comptent plusieurs décades d'existence; d'autres, dont le développement rapide s'est identifié avec des progrès rapides de leur région, se comparent par leur importance aux plus importants hebdomadaires des provinces anglaises; d'autres enfin, encore modestes, dynamisent leur route avec un courage que ni la guerre, ni les restrictions ni les obligations de toute sorte n'ont amoindri. En temps de paix, la presse rurale, complément de la grande presse, est la collaboratrice indispensable de toutes les activités locales ou régionales; son ton de famille, la couleur locale de ses informations, son souci de la nouvelle et de la petite histoire lui donnent une physionomie particulièrement intime. Cette physionomie distinctive lui confère, en temps de guerre principalement, une importance additionnelle, une valeur augmentée.

La presse rurale doit faire face à de nombreux problèmes. La guerre et les restrictions sur les marchandises ont fortement diminué l'annonce nationale; l'annonce locale, à cause du manque de marchandises et l'absence des meubles ou articles de luxe, a été réduite presque à néant. Les journaux ont perdu l'annonce des automobiles, des frigidaires, des ameublements de maisons, des radios, des pneus, des anti-gels, et combien d'autres encore. Les grands quotidiens ont pu, grâce à leurs vastes ressources, faire face à cette situation, mais les journaux de petites villes ont été aculé pour la plupart à des problèmes épineux que complique encore le rationnement du papier. En dépit de tout cela, l'hebdo continue son oeuvre, au prix de grands sacrifices. Il fait son effort de guerre et ne veut pas s'y soustraire. Il ne veut pas abandonner la lutte après tant d'années d'efforts, de dévouements ignorés, de travaux obscurs. Il sait son importance; il comprend qu'il est nécessaire. Si le journal local disparaissait, c'est un peu l'âme de la petite patrie qui s'en irait avec lui. Il sert les oeuvres du terroir, avec désintéressement, avec fierté. Il est son inspiration aux sources les plus vives d'un passé riche en traditions, en foi, en patriotisme. Aussi l'Association, lorsqu'elle groupe ses membres en convention annuelle, étudie-t-elle tous les problèmes en cours, et unit les efforts de tous vers la meilleure solution possible. Elle termine une année qui a été grave pour tous ses membres, mais le courage n'a jamais manqué à aucun d'entre eux. C'est ce qui fait et ce qui fera la force de ses activités.

Pour se convaincre de l'importance de ce groupement, il suffit de jeter un coup d'oeil sur les journaux qui en font partie. Toutes les régions y sont représentées, toutes les villes aussi. Ce chaquet de journaux, qui couvre toute la province, n'a d'autre but: servir la pensée française et les intérêts supérieurs du Québec parlant du pays.

- La Voix du Nord
Le Flambeau
L'Avenir du Nord
L'Echo du Nord
La Voix des Mille-Iles
L'Etoile du Nord
L'Action Populaire
Le Courrier de Berthierville
L'Echo de Saint-Justin
Le Bien Public
L'Echo du Saint-Maurice
L'Union Nationale
L'Echo de la Tuque
La Frontière
La Gazette du Nord
Le Lac Saint-Jean
Le Progrès du Saguenay
Le Colon
La Voix de la Vallée
Le Progrès du Golfe
L'Echo du Bas Saint-Laurent
Le Saint-Laurent
Le Peuple
Le Canadien
L'Éclairer
La Vallée de la Chaudière
Le Guide
Le Nicoletain
Le Courrier de Sorel
La Parole
L'Asbestos
Le Courrier de Saint-Hyacinthe
La Chronique de Magog
L'Etoile de l'Est
Le Journal de Waterloo
La Revue de Granby
Le Canada-Français
Le Richelieu
Le Progrès de Valleyfield
Le Mégantic
Le Canadien

- Mont-Laurier
Mont-Laurier
Saint-Jérôme
Saint-Jérôme
Sainte-Thérèse
Joliette
Berthierville
Saint-Justin
Trois-Rivières
Shawinigan Falls
Grand-Mère
La Tuque
Amos
Saint-Joseph d'Alma
Chicoutimi
Roberval
Amqui
Rimouski
Rimouski
Rivière-du-Loup
Montmagny
Lévis
Beauceville
St-Joseph de Beauce
Sainte-Marie de Beauce
Nicolet
Sorel
Drummondville
Asbestos
Saint-Hyacinthe
Magog
Coaticook
Waterloo
Granby
Saint-Jean
Saint-Jean
Valleyfield
Thetford-Mines
Thetford-Mines
Le Progrès de Valleyfield

Les Frontiersmen en convention à Victoriaville

Une première convention de districts du Corps of Imperial Frontiersmen a été tenue à Victoriaville, les 28 et 29 août.

L'inscription des membres s'est faite au Manoir Victoria, samedi après-midi; après quoi les congressistes se rendirent à l'hôtel-de-ville, où la bienvenue leur fut souhaitée par Son Hon. le Maire Félix Champagne, M.V. Une assemblée suivit, à la salle du Conseil de ville.

De quatre à six heures de l'après-midi, les Dames furent reçues à un thé chez Mme Raymond Tourville.

Le soir, tous se réunirent au chalet des Cèdres, pour fraterniser en se récréant.

Dimanche, le 29, il y eut un grand défilé à l'église avant la messe spéciale, dite à l'église Ste-Victoire, à 11.30.

A une heure, un grand banquet clôtura d'une façon splendide ce premier congrès des Frontiersmen, dont on trouvera le pourquoy, l'utilité, le mode d'organisation dans le discours prononcé par le colonel M. L. Fitz Gerald, L.M.S.M., commandant senior, et dont le texte suit.

M. le Major de District V. Elsdon, présenta les orateurs, qui adressèrent la parole dans l'ordre suivant: Son Hon. le maire Félix Champagne, M.V.; le chef d'escadron J.-N. Cantin; le Major E. Emmett, commandant provincial; le capitaine J.-A. Gingras, officier Commandant de l'Escadron "E" 12; et le colonel M. L. Fitz Gerald, L.M.S.M., commandant senior.

Les principaux officiers qui ont assisté à ce congrès sont, outre les personnages déjà nommés: le chef d'escadron E.R. Westman, le Lieutenant d'aviation E.M. Cadigan, le Capitaine d'aviation G.-P. Davignon, qui a donné la traduction française du discours du colonel Fitz Gerald; l'officier d'aviation Brousseau, le capitaine G.-E. Roy, O.M., le Lieutenant A. Archambault, le Lieutenant E. Lecroix, le chef de police A. Boucher et M. l'abbé Coll, de la paroisse Ste-Victoire. Ont aussi pris part à cette convention des délégués de Québec, Montréal, Trois-Rivières, Shawinigan Falls, Sherbrooke, Drummondville, Magog, Grand-Mère, Victoriaville-Warwick.

Les autorités de la ville ont fait leur large part pour recevoir, avec générosité, ce corps militaire qui, ainsi qu'on peut le lire au texte du discours du Colonel Gerald, est absolument bénévole, mais tout disposé à servir quand l'occasion se présente.

Texte du discours du colonel Fitz Gerald, L.M.S.M.

Les "Frontiersmen" ont été organisés en 1904, l'idée principale étant une association d'hommes réunis ensemble pour s'entraîner au cas où des situations critiques pourraient survenir. Londres, Angleterre, a été le lieu natal des "Frontiersmen", ce corps a été organisé et s'entraîne avec le plein consentement et la coopération du Secrétaire de la Guerre en Angleterre.

Les principaux devoirs des "Frontiersmen" sont de s'équiper eux-mêmes et s'entraîner eux-mêmes pour n'importe lequel service ils peuvent être appelés à remplir. Le mouvement s'étendit rapidement dans tout l'Empire Britannique, et juste avant la dernière guerre, il y avait plus de 12,000 "Frontiersmen" répartis par tout l'Empire Britannique. Aujourd'hui au Canada, nous avons plus de 7,000 hommes en uniformes. En plus de ce nombre, nous avons aussi environ 1,500 qui servent avec l'Armée Canadienne Outre-Mer, et la majorité de la balance ont offert leurs services pour Outre-Mer, mais dû à l'âge, etc., ils n'ont pas encore été acceptables pour fonctions avec l'Armée Active Canadienne Outre-Mer. Après la dernière guerre, et durant la Rébellion en Afrique du Sud où la Police et les employés du Gouvernement furent affectés, les "Frontiersmen" prirent le contrôle de la situation, et le Feld-Maréchal Sir Jan Smuts fut tellement impressionné par le travail des "Frontiersmen", qu'il en devint immédiatement un membre, comme troupier ordinaire, de la Division de l'Afrique du Sud. Aujourd'hui, le Feld-Maréchal Smuts prend un vif et actif intérêt dans le Corps. Il n'est plus maintenant un troupier, il occupe le rang de Commandant Honoraire de l'Autorité Sud-Africaine. Durant le soulèvement "Boxer" en Chine, ce sont les "Frontiersmen" qui contrôlèrent et gardèrent la situation jusqu'à l'arrivée des forces armées.

que pas une seule de ces entreprises ne soit omise. De cette façon, les coopérateurs pourront voir exactement où ils en sont et le public aura une idée exacte de la force du mouvement. Le Conseil possède des renseignements sur toutes les coopératives qui ont déjà communiqué avec lui, sur les coopératives agricoles enregistrées au ministère de l'agriculture, sur les Caisses populaires, les coopératives de consommation affiliées à l'Alliance, et les coopératives de pé-

Lundi le 6 septembre, tout travail exécuté dans les métiers de la construction doit être rémunéré aux taux du salaire double, aux termes de la Convention. Par ordre du Comité Conjoint 29 rue Gordon Sherbrooke

POUR NOS COLLEGES CLASSIQUES.

L'Eternel Contemporain

Hector, Achille, Priam (Iliade, ch. 4, vv. 55-57)

(1) Irrité, Héra aux bras-blancs lui répondit: (2) Voilà bien encore une de tes paroles, dieu à-Far-d'argent. (3) Vous voulez donner mêmes honneurs à Achille et à Hector?

Apollon a repris son siège. A ces dieux lâches et timides, il a montré le poing. Junon montre les dents. Elle est furieuse (1). Descrions les rayons chargés de colère sont captés avant qu'on puisse repérer le foyer d'origine. Rayons dardés sur Apollon, c'est entendu! Les deux mots se touchent (v. 55) cause et effet. Des cris de protestations indignés, des monosyllabes et des dissyllabes! Le poste émetteur? Héra (Junon), la douce et calme moitié de Zeus! Apollon avait en quelques mots exprimé sa manière de voir; chez lui, le bon sens avait parlé. Bien des mains — paralysées à cette heure par la crainte des représailles de la Furie haut perchée — auraient applaudi ce langage énergique et digne. En son for intérieur, la "mémère" Junon commençant à réaliser le bien fondé des remarques de Phebus voudrait envelopper d'une apparence de raison son favoritisme outrancier et aveugle. Elle ne peut pas ne pas le confesser: son protégé amène contre lui tout le ciel olympien. Quelle réponse risquer comme explication de son attitude singulière? Celle de tous ceux qui se surprennent en son état: des généralités et des voies obliques. Junon aurait dit, convaincue elle-même de la légitimité des procédés d'Achille, le justicier, lui laver les mains et d'un autre côté partir en guerre contre l'impie d'Hector et le couler. Elle n'essaie pas l'apologie; ni ne lance la torpille.

(2) "Comme ce souhait-ci résumerait bien le cours de tes pensées. Phebus! mêmes honneurs (3) à Achille et à Hector. Héra se plaît à mettre dans la bouche de son antagoniste des propos qu'il n'a pas tenus. Histoire sans doute de trouver une étoffe quelconque sur quoi broder plus à son aise. En tout cas, échappatoire fort habile, probablement dans le trousseau des procédés oratoires du barreau. Incapable de prendre en défaut la lettre du texte, l'on s'attaque à l'esprit qui l'a dicté: on vous donne plus de latitude et l'on a beau jeu. Premier avantage: ça vous permet d'ouvrir la bouche d'abord puis vous avez l'air de ne pas avoir tout à fait tort. Manoeuvre en sous-main digne de l'honnête Junon. A y regarder de près, l'équité de la déesse ne laisse pas tant à désirer. On a la franchise d'employer un conditionnel hypothétique (v. 56): ceci serait bien ta pensée favorite... Le français, lui, beaucoup moins "avocat" assomme du coup: "Voilà bien une de tes pensées..."

(3) Une autre ruse au dossier de Junon. L'adjectif "mèmes" (mot très important et souligné; à la césure: le crime des crimes) et son déterminatif "honneurs" jouent certes au divorce. Pourquoi? Junon fait un avancé un peu osé quoique voilé. Il n'est pas exact qu'Apollon ait poussé jusque là ses réclamations: "mèmes honneurs aux deux héros". L'éloignement des deux termes, dans le grec (le qualificatif à la césure, le nom à la queue du vers 57) par moi, émolle la force de l'expression et atténue la vigueur de l'accusation. On a presque perdu de vue l'épithète d'importance quand se présente le second accusatif. D'autant que ce dernier est rejeté dans le pénombre par le verbe "réservez" qui le précède immédiatement.

(3) De plus Héra — sachons lui en gré — ne met pas Apollon seul en cause; le futur de la conditionnelle réelle figure à la 2^{nde} personne du pluriel: "... vous réservez les mêmes honneurs...". Distribué sur plusieurs lignes le reproche paraîtra moins faux, moins blessant aussi et partant la réaction sera plus hésitante. Généralisation de nature à dérouter l'un après l'autre chacun des adversaires, y compris Apollon, moins atteint par suite de l'emploi de ce verbe au pluriel. En revanche, c'est un aveu implicite d'isolement, de la part de la déesse.

Ce qu'avant tout, elle cherche en son petit discours, c'est quelque chose à dire: caprice de drainer son emportement et de le faire servir à quelque chose. Aussi de satisfait sa vanité: plus tard, elle pourra se vanter: "Ah bien oui! j'ai donné un bon biscuit à Apollon et Cie". Dans ce but, elle pose au loup, victime de l'agneau dont parle la fable. Elle prête aux divinités des paroles qui n'ont pas même effleuré leurs lèvres. C'est visible, Junon n'a pas sa pareille: elle mêle les cartes à dessin, et autant que faire se peut. Le verbe au pluriel (v. 57) est épinglé presque à la fin de l'hexamètre. Jusque là, elle s'adressait — du moins elle le semblait — à Phebus. Et voilà que sans avertissement, ce pluriel inattendu (elle vise tous les deux) du verbe vous jette dans le même sac tous les dieux sympathiques à Hector. Façon de les étourdir divinement et finement aussi. Tout cela est étudié, vraiment d'une intelligence cèleste. Joseph LALIBERTE, c. s. r.

500 Boul. Crémazie, Montréal. N. D. L. R. — Le R. P. J. Laliberté, l'auteur de ces lignes, vient de publier un second manuel (90 pages) sur le grec. Le but de l'ouvrage: simplifier et faciliter l'étude des verbes et des particules grecs. Le nouveau manuel intitulé: "Tableau des verbes et des Particules de la langue attique" remplacera avec avantage la plaquette de Ragon: Les Verbes irréguliers (d'ailleurs épuisée). Prix: \$0.50. La doz.: \$5.00. Grosse réduction pour les professeurs qui en feraient le manuel de leur classe.

Pendant la dernière guerre, ils furent en devoir dans la Cité de Londres ayant leurs uniformes personnels et faisant les fonctions de police militaire. Les différents actes qu'ils ont remplis dans l'Empire sont trop nombreux pour être mentionnés dans ce court résumé, mais parmi les choses faites par les "Frontiersmen" Canadiens est une d'une note qui sort de l'ordinaire, et c'est au temps du feu de l'Asile de Beauport près de la ville de Québec. Durant le mois de février, 1923, les "Frontiersmen" furent appelés en devoir par le Gouvernement du Dominion. Ce fut l'un des plus désastreux dans l'histoire de Québec, et les dommages furent estimés à plus de \$3,000,000.00. Les "Frontiersmen" évacuèrent en sûreté plus de 2,000 aliénés sans aucune perte ou blessure à personne. Ils furent en devoir durant 24 heures continues avec une température variant de 25 à 40 degrés sous zéro. Une autre affaire digne de mention est la visite Royale quand 415 "Frontiersmen" furent en devoir dans la ville de Québec pendant 4 jours. Aussi, ils accomplirent des fonctions à Trois-Rivières, Montréal, Sherbrooke, Lévis et Rivière du Loup ainsi que dans d'autres centres du Canada. Nous dénotons 200 hommes à Ottawa pendant 4 jours durant la visite de leurs Majestés dans cette ville. A la déclaration de la guerre, le Corps offrit au Gouvernement Canadien un régiment complet pour fonctions Outre-Mer proposant de payer toutes les dépenses

d'entraînement jusqu'au temps où le Gouvernement serait prêt d'envoyer ce Corps Outre-Mer. Cette offre fut rejetée par le Gouvernement, mais cependant, plus de 1,500 de nos membres s'entraînèrent immédiatement dans l'Armée Active. A différents points dans tout le Canada, nous avons entrepris des fonctions à la demande de l'Armée, de l'Aviation, et Organisations Policières. Bien qu'il n'y ait aucun travail définitif pour les "Frontiersmen" présentement, l'Hon. Ministre de la Défense Nationale, le Colonel Ralston a démontré, d'une manière pétrante, à votre Commandant Senior la nécessité de s'entraîner et d'être préparés pour accomplir n'importe quelle tâche que nous pouvons être appelés à remplir. Et en terminant cette traduction de mon discours en anglais, je voudrais faire pénétrer parmi les membres de ce Corps la nécessité d'accepter dans nos rangs seulement ceux qui seront un crédit à cette organisation, et ceux sur qui l'on peut compter pour faire leur devoir lorsque l'appel viendra. Vous devez vous rappeler que les hommes qui ont dirigé cette organisation sont très bien connus dans toutes les parties de l'Empire Britannique, parmi eux l'on remarque le regretté Hon. Lord Loch, le Comte de Derby, le Comte de Norfolk, le Major Général Sir Frederick Maurice, et plusieurs autres, lesquels sont tous des ex-membres de l'Armée Impériale Outre-Mer. Je vous remercie.

RETOUR DU LAC NICOLET

Heureux ceux qui assistent au congrès des Hebdo... Car le grand plaisir est à eux.

Quoi demander de plus: Un endroit merveilleux, Des confrères joyeux, Des hôtes hospitaliers, D'excellents cuisiniers, Des compagnes, gaies, jolies, Des verres toujours remplis! Avouons que cette convention avait de quoi se faire regretter!

Le Lac Nicolet est un endroit magnifique, enchanteur. Les résidents qui ont passé leurs chalets aux confrères, ne peuvent être que des frères! Ils ont mérité notre profonde et éternelle reconnaissance. Nous pouvons aussi leur décerner une médaille de "patience et d'excellent caractère"... pas un seul s'est plaint de l'esprit tapageur des congressistes. Pourtant...

Sur la route des Bois Francs (bis) Il y avait une convention (bis) Où l'on buvait (bis) D'autre chose que d'eau (bis) Où l'on buvait d'autre chose que d'eau C'était bien plus rigolo... o. o. o.

La chanson-express de quelques confrères fut tant de fois entonnée et criée que certains souffrent aujourd'hui de maux de gorge... et d'autres de maux d'oreilles!

Le confrère Perrier ne manque ni de pep ni de voix. Et Madame Perrier? Compagne parfaite elle est même l'accompagnatrice de son joyeux époux.

Asselin n'avait pas oublié son pétillant esprit... Maître Marier a pu s'en rendre compte et les autres aussi... la Charte de l'Atlantique, il l'a connaît à fond!

L'ami Colin Haworth ne donne pas sa place quand il s'agit de chants du terroir... Il donnait même le ton... et les mots de nos chansons aux confrères. Bravo Colin! En voilà un qui incarne l'unité nationale... et qui la pratique aussi!

Les lignes sont restées inactives. Même Harry qui n'est pas allé à la pêche. Le poisson ne manquait pourtant pas!

Le doyen Dallaire, bien que père et maire, reste toujours l'un des plus jeunes de la famille des hebdo.

Souhaitons au célibataire Julien d'apporter sa contribution féminine la prochaine fois; un confrère qui vit très loin mais si près de nous en pensée amicale... "Sur la route des Bois Francs..." etc. Tu ne l'oublieras pas celle-là, hein Julien!

Comme d'habitude, Charlie avait tout un bagage de bonnes histoires... La plupart bien neuves! Le plus beau c'est qu'il eut d'excellents concurrents!

Le président Lionel avait bien mérité ce second terme... Et nous aussi. A titre de dévoué confrère, il ne pouvait refuser de continuer son si précieux concours. L'ami Wallot fait passer la présidence bien après l'intérêt de l'Association. Bravo! comme "next on the list" son désintéressement personnel et sa fraternité nous permettent de beaucoup espérer.

Raymond et Clément se dépensent sans cesse pour le "bien public"; c'est visible; Le "bien d'autrui" les a trouvés très aimables et empathiques.

Le confrère Veilleux porte bien son nom; il faut dire qu'il avait plusieurs "homonymes" pendant ces trois jours; et ce que le cuisinier a dû être fier de

lui car Gérard peut détrôner Pantagruel! * * *

Edouard, ce que tu es un chic type; et le "Plymouth" donc... ce qu'il était richement garni; le "bar tender" Lemaire l'a trouvé inépuisable... et nous épatait!

Si ce... gouvernement n'avait pas rationné le papier... et ce qui permet de l'imprimer, je crois bien que je serais tenté de noircir encore quelques pages sur les joyeux souvenirs de la convention... Et parler de tout et de tous!

C'était la première... Suzy et moi souhaitons ardemment que ce ne soit pas la dernière. "Les journalistes doivent tout connaître" disait M. Montplaisir au banquet du Manoir. Ils connaissent, en tout cas, le "tour" de bien s'amuser. Et savoir se bien récréer est une science si souvent ignorée.

Grand merci, Madame Duguay (bis)

Vous l'avez organisée (bis) Chez Kirouac (bis) Et au "Camp Teint" (bis) Chez Kirouac et au Camp Teint Ça finira demain matin Tin tin tin!

Un couplet de notre chanson qui ne saurait en dire assez. Au pays de Mme Duguay, l'hospitalité n'est pas un vain mot. Notre dévoué "confrère" a bien fait les choses. Nul n'oubliera la convention du Lac Nicolet.

Les amis Gervais et Rosanne auront de la visite l'an prochain. On sait d'avance que là non plus on ne s'embêtera pas. Le Lac pourra en "rougir" de constater qu'il ne sera pas seul d'humide!

Ces réflexions sont décousues et n'expriment peut-être pas bien ce que je pense... Sachez, confrères, qu'elles sont écrites dans l'avant-midi de ce lundi qui suit la convention. Attention M. Raymond... je sens que le "bloc" va vendre!

"A demain les choses sérieuses", nous disaient Pierre et les autres... Hélas! demain est arrivé.

...Et le moment de vous bonjourner aussi!

Bon repos à chacun!

Gérard Brady

RELIGIEUSE DECEDEE

A la maison-mère des Révérendes Soeurs de la Présentation à St-Hyacinthe est décédée, le 21 août, à l'âge de 77 ans, Révérende Soeur de la Rédemption (Rose Manseau). Elle était la fille de feu le notaire Manseau de Drummondville. Elle laisse dans le deuil, ses frères: M. l'abbé Martial Manseau, de Nicolet, qui a chanté le service; M. Joseph Manseau, inspecteur du revenu, à Québec; M. Majorie Manseau, de St-Liboire, M. Charles Manseau, de Drummondville; ses soeurs: Mme H. T. Farley d'Outremont; Mme Alphonse Raymond, de Verdun, la révérende Sr St-Joseph du Précieux-Sang, religieuse du Bon-Pasteur, à St-Jean, N. B.

Nos condoléances à la famille en deuil.

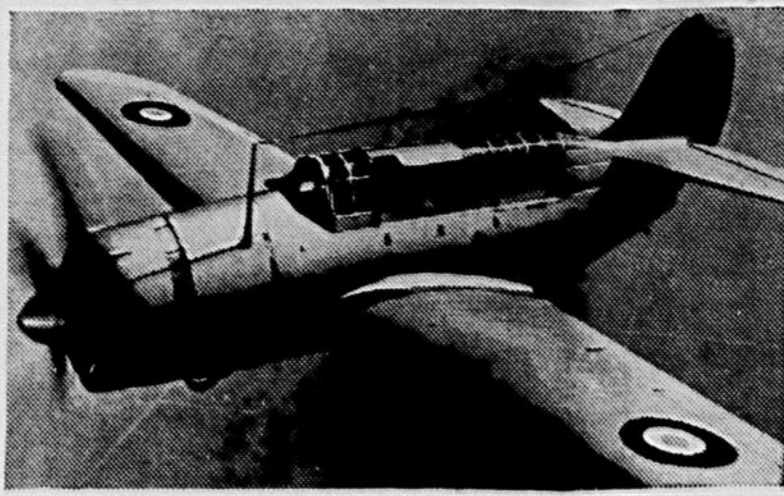
CHANGEMENT DANS LA MARCHE A SUIVRE QUANT AUX EXAMENS MEDICAUX POUR L'APPEL MILITAIRE

M. Arthur MacNamara, Directeur du Service sélectif national, annonce qu'il se fera, dans un avenir très rapproché, un changement dans les modalités de l'examen médical pour l'appel militaire.

L'on s'efforce d'accélérer les examens médicaux exigés par les règlements de Mobilisation. Toutefois, à cause de la pénurie de médecins

Le Canada produit 4 types d'avions de combat

Le Mosquito, le Lancaster, le Catalina et le Helldiver



La production aéronautique du Canada peut être fière de son record de production de quatre avions de guerre qui sont classés comme les meilleurs en leur genre respectif. Le bombardier bi-moteur Mosquito, qui fit un raid sensationnel sur Berlin, le jour de l'anniversaire de naissance d'Hitler, est un des plus rapides bombardiers du monde, et sent semer n'importe quel avion de chasse ennemi. L'Avion Lancaster est un bombardier lourd, le plus formidable du monde. Il peut transporter 8 tonnes de bombes, et voyager sans arrêt pour plus de 3000 milles. Le Catalina PBV-5A, un amphibie de grande classe, est un avion à long cours, qui s'est avéré inégalable dans le travail de patrouille et de protection côtière. Et finalement, le Curtis Helldiver, un bombardier en plongée qui dépasse le bombardier de même type allemand par cent cordées. Le Canada fabrique aussi 4 types d'avions d'entraînement, pour tous les stades de l'entraînement des pilotes et des équipages d'avions de guerre. Toute cette production aéronautique est sous la surveillance directe du Département de Production Aéronautique du Département des Munitions et Approvisionnements.

La photo montre un bombardier en plongée Helldiver, qui en montre au Stuka allemand, dans l'efficacité de son travail.

dans certaines localités, les régis-traires ont beaucoup de latitude quant à la question de décider s'il y a lieu d'ordonner aux hommes de se présenter pour l'examen médical aux centres de réception de l'Armée, à des médecins civils sur les listes, ou au plus proche médecin civil choisi par l'appelé.

Les centres de réception de l'Armée sont situés à Halifax, Frédéric-ton, Québec, Montréal, Kingston, Toronto, London, Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver. Les hommes qui se trouvent à une distance raisonnable de ces centres recevront l'ordre de s'y rapporter pour l'examen médical.

Ceux qui ne sont pas obligés de se présenter à un centre de réception de l'Armée devront subir leur examen médical chez un médecin civil désigné à un endroit commodément proche. Les listes de médecins civils seront dressées après consultation avec l'Association médicale canadienne.

Là où il n'y a ni centre de réception de l'Armée ni médecin civil attiré à une distance commode de la résidence de l'appelé, celui-ci recevra l'ordre de se présenter pour son examen au plus proche médecin civil de son choix.

A la suite de ce changement les médecins civils qui sont sur les listes feront subir des examens en revision aux hommes de basses catégories: jusqu'ici ces examens en revision étaient l'affaire des Commissions médicales.

M. MacNamara a fait remarquer que la nouvelle règle, dont la date de mise en vigueur sera bientôt annoncée, est de nature à simplifier les choses tant pour les Commissions de Mobilisation que pour les hommes intéressés. Comme un plus petit nombre de médecins feront subir la plupart des examens médicaux, il sera possible de standardiser davantage ces examens. En outre, dans le cas de ceux qui subissent leur premier examen après la mise en vigueur de la nouvelle règle, le nombre à réexaminer devrait être restreint.

Vraiment...

Au lac Nicolet, les boys ont chassé le poisson. Un seul a voulu pêcher banalement. Mais enclin à la tartarade, il raconte son expérience: — Je jette ma ligne, crac un poisson. Je r'jette ma ligne, r'crac un autre r'poisson!

L'Association des Hebdomadaires Canadiens-français a joliment grandi depuis la douzaine d'années de sa fondation, aux Trois-Rivières, où le regretté Louis Francoeur avait été notre premier président. Ces jours derniers, au lac Nicolet, on comptait déjà la soixantaine de confrères, tous éditeurs ou rédacteurs d'hebdo bien vivants, bellement rédigés et toiletés, qui servent intelligemment et la nouvelle locale et l'effort de guerre, qui font preuve, sans aucune exception, d'un canadienisme bien compris, d'un dévouement solide à l'idéal de la Confédération, sans étroitesse de vues encore que leur parler soit bien franc et leur oeil suffisamment critique. Bref, des gens de bonne intention mais point naïfs pour un sou. Et gais avec cela! Le dernier congrès en a fourni abondamment la preuve. Les confrères ont, su garder la joie dans le labeur et la joie du labeur, malgré la guerre. C'est une note qui augure bien pour l'avenir de leur Association.

Le "Time", en parlant de la Conférence de Québec, craint que notre province reste isolationniste.

te encore que, suivant les mots memés de "Time", elle ait fourni bien des fils au fronts d'Europe. Beaucoup des commentaires de "Time", d'ordinaire bien informés, sont souvent entachés d'illogisme, voire de puérilité. Quand "Time" sentira derechef venir la colique de ces craintes quant à l'isolationnisme québécois, il pourra trouver l'antidote voulu à la lecture des prouesses de l'escadron des Alouettes ou des soldats canadiens-français qui se sont battus en Sicile. La liste des notes qui se sont fait casser la figure à Dieppe devrait aussi édifier le scribe de "Time"...

Ottawa offre actuellement un exemple saisissant de la vie complexe, codifiée que nous donnerait le socialisme. Le red type a-hurissant que le service civil sert à nos populations deviendrait intolérable en temps de paix. Le public l'endure aujourd'hui comme un pis aller des temps difficiles que nous traversons. Il s'agit d'un mal temporaire, heureusement. Car le Canadien moyen, celui qui a vu grandir notre Confédération sans commissions et sans commissaires, ne voudra pas être assujéti, une fois le conflit terminé, aux lisères paralysantes du contrôle d'Etat. Comme avant la guerre, on redonnera sa confiance à l'entreprise privée. Si celle-ci prête à des abus, on les corrigera. Mais ces abus ne pourront faire oublier la sagesse du principe.

Le rationnement aura donné le signal d'un réveil de la petite industrie québécoise, notamment dans l'habillement. Faute de pouvoir se vêtir décentement à même les confections écourtées et rognées des firmes de la métropole, nos gens font mine de revenir à l'étoffe du pays. Il fut un temps où notre petite industrie faisait notre richesse comme notre gloire. Chaque village du Québec se suffisait avec sa tannerie, sa menuiserie, ses cardes et ses forges. Il fallait peut-être la guerre — tout paradoxal que ce la paraisse — pour nous ramener à l'âge d'or...

Commission des prix et du commerce en temps de guerre

On augmente la ration de thé-café d'un tiers

Ottawa. — La Commission des Prix et du Commerce annonce aujourd'hui que, — en vertu de sa ligne de conduite qui veut qu'elle prenne le plus possible à même les approvisionnements de denrées rationnées disponibles — les rations de thé-café seront augmentées d'un tiers à partir du 2 septembre. On est porté à croire également que si les importations par mer continuent de nous arriver au rythme actuel, il y aura probablement une autre augmentation des rations d'ici la fin d'année. La présente augmentation entrera en vigueur avec l'emploi des coupons de thé-café du nouveau carnet de rations qui sera distribué la semaine prochaine. La valeur des coupons ne changera pas. L'augmentation se fera du fait que les coupons au lieu d'être valables toutes les quatre semaines le seront toutes les trois semaines.

Fabrication des tuyaux de poêles Ottawa. — Il est défendu d'utiliser du métal galvanisé dans la fabrication de tuyaux de poê-

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Application plus étendue de l'Emploi obligatoire.

Aux Patrons et Employés:

LA 6ème Ordonnance sur l'Emploi obligatoire, rendue sous l'Empire des Règlements du Service sélectif national (emplois civils) exige qu'on s'y conforme au plus tard le 8 septembre 1943. Après cette date le patron ne pourra plus, à moins d'un permis spécial, garder à son service un employé visé par la présente Ordonnance.

Les cinq premières Ordonnances donnaient des listes d'occupations et astreignaient toutes les personnes du sexe masculin qui y étaient employées, si elles étaient (a) dans une catégorie d'âge et d'état matrimonial spécifiée par les règlements de mobilisation, ou si elles étaient (b) âgées de 16, 17 ou 18 ans. La 6ème Ordonnance reprend toutes les occupations énumérées dans les cinq premières, et exige que tous les autres hommes de 16 à 40 ans inclusivement se rendent disponibles pour le transfert à des emplois de plus haute catégorie prioritaire en s'inscrivant au plus proche bureau de Placement et du Service sélectif.

Les détails de la 6ème Ordonnance furent annoncés dans les journaux à la fin d'août. L'on peut s'en procurer des exemplaires à tout bureau de Placement et du Service sélectif.

Si vous êtes dans le doute quant à la portée de cette Ordonnance et la marche à suivre, informez-vous auprès du plus proche bureau de Placement et du Service sélectif.

Tous les hommes, mariés ou célibataires, de 16 à 40 ans inclusivement, et employés aux occupations spécifiées, sont maintenant assujéti aux Ordonnances. Pour éviter les rigueurs de la loi, ceux qui ne se sont pas encore inscrits doivent le faire au plus tard le 8 septembre 1943.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL, Ministre du Travail

A. MacNAMARA, Directeur du Service sélectif national D-5B-F

le, tuyaux de fournaises, tuyaux de fournaises à air chaud et tuyaux de ventilation, annonce une ordonnance de la Commission des Prix et du Commerce, émise par l'administrateur des matériaux de plomberie, de chauffage et de ventilation. Le poids du métal dont on peut se servir dans la fabrication des différents modèles et genres de tuyaux est établi par l'ordonnance (A-844), entrée en vigueur le 12 août.

Dépôts pour les réductions des loyers

Ottawa. — L'ordonnance révisée sur les loyers (no 294) de la Commission des Prix et du Commerce met en vigueur une nouvelle procédure en vertu de laquelle un locataire peut faire une demande de réduction de loyer. Les nouveaux règlements, entrés en vigueur le 1er octobre, permettent aux locataires de demander une réduction de leurs loyers par suite d'une diminution d'espace dans le logement ou de la fourniture de dépendances, ameublement, garnitures, accessoires, services ou commo-

dités, fournis ou qui doivent être fournis en vertu d'un loyer maximum établi. Des demandes pour la réduction de loyers, qui sont de beaucoup trop élevés, peuvent être faites selon les dispositions de l'ordonnance actuellement en vigueur, mais non pas après le 30 septembre. En faisant une demande pour réduction de loyer, le locataire, en vertu des dispositions de la nouvelle ordonnance, remplira deux copies de la formule fournie par la Commission. Il les remettra à l'évaluateur des loyers qui avertira le propriétaire.

Barils d'acier usagés

Ottawa. — L'administrateur des marchandises usagées annonce aujourd'hui, que les personnes qui se livrent aux travaux agricoles sont exemptés des règlements de la Commission des Prix et du Commerce, exigeant qu'on retourne les barils d'acier vides aux fabricants par les voies ordinaires du commerce. Ce règlement s'applique lorsque ces personnes ont absolument besoin des barils.

Semaine Sociale de Valleyfield

Formation à la vertu de tempérance

Montrer la place que la tempérance doit occuper dans nos vies ne saurait suffire à un groupe aussi réaliste que celui des Semaines sociales. Il se doit d'indiquer comment acquérir et pratiquer cette vertu. Outre les suggestions que feront plusieurs conférenciers, tout un cours traitera de l'initiation à la vertu de tempérance. Un spécialiste en psychologie, le R. P. Noël Mailloux, O. P., directeur de l'Institut de Psychologie, donnera ce cours le samedi matin, 25 septembre. Les parents et les éducateurs y sont tout spécialement invités.

LA CAMPAGNE DE SICILE



C'est à l'aide de matériel de ce genre, rapide, énormément mobile que les armées canadienne, britannique et américaine ont remporté de tels succès en Sicile. On voit ici un tank léger, sémouant à grande vitesse, et capable d'opérer des stratégies d'encerclement avec une rapidité qui équivaut à une attaque-surprise.

TABLEAU "A"

annexé à l'ordonnance no 60 sur le bois de chauffage

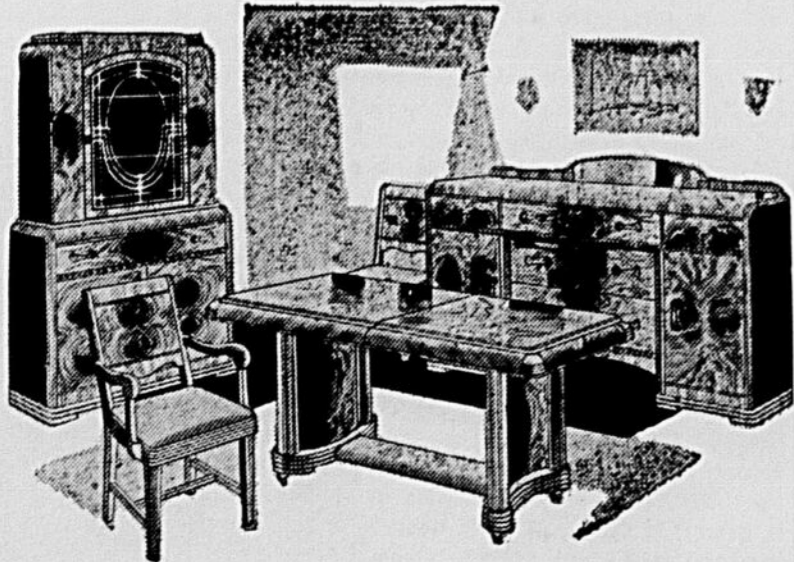
Prix maxima du bois de chauffage sec dans les comtés d'Argenteuil, Arthabaska, Bagot, Berthier, Brome, Champlain, Compton, Drummond, Frontenac, Gatineau, Iberville, Joliette, Labelle, l'Assomption, Laval, Lavoie, Maskinongé, Missisquoi, Montcalm, Nicolet, Papineau, Pontiac, Richelieu, Rouville, Shefford, Sherbrooke, Soulanges, Stanstead, St-Maurice, Terrebonne, Deux-Montagnes, Vaudreuil, Wolfe et Yamaska.

Colonne	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Longueur	12"	12"	12"	16"	16"	18"	18"	36	48"
Fraction de corde	1/4	1/2	1	3/8	1	3/8	3/4	3/4	1
Pieds cubes	32	64	128	42 1/2	128	48	96	96	128

Espèce de bois de chauffage									
Erable dur, hêtre, merisier, chêne, tous bois de tronc.	\$3.50	\$6.75	\$13.00	\$4.35	\$12.00	\$4.50	\$8.50	\$7.50	\$10.00
Bois dur mélangé — érable dur, hêtre, merisier, chêne, frêne, orme, plaine et bouleau.	3.25	6.25	12.00	4.00	11.00	4.15	7.75	6.75	9.00
Plaine et bouleau	3.00	5.75	11.00	3.65	10.00	3.75	7.00	6.00	8.00
Bois dur et mou mélangé — comprenant plaine, bouleau, peuplier, tremble, pin, épinette, cèdre et pruche.	2.75	5.25	10.00	3.35	9.00	3.45	6.25	5.25	7.00

VICTORIAVILLE FURNITURE LTD

VICTORIAVILLE, Qué.



Manufacturiers d'ameublements de chambre à coucher et de salle à manger en plaque de noyer combiné de marbre solide, service à déjeuner et articles en ébène.

L'Heure Littéraire

JUGEMENTS OBSCURS

Un ermite, qui se croyait sage, s'émerveillait et se scandalisait des jugements de Dieu divers et obscurs, et par tentation de l'ennemi, il disait dans son cœur qu'il n'était pas juste, comme faisait Dieu, de laisser les bons dans la tribulation et de donner les biens aux méchants.

Et Dieu lui envoya un ange que les autres ne voyaient pas et qui lui offrit de le conduire.

—Viens avec moi; le Seigneur m'a envoyé pour te mener en divers lieux et te montrer des jugements divers et obscurs.

—Qui es-tu?

—Je suis l'ange des jugements que l'homme ne comprend pas.

Cet ange était puissant, rien ne pouvait lui résister; néanmoins, l'ermite seul le voyait.

Ils marchèrent ensemble.

L'ange mena d'abord l'ermite dans la maison d'un homme qui lui fit faire bonne chère et le logea fort bien. Cet homme offrit à boire à l'ermite dans une coupe riche et belle, dont il lui vanta, avec un grand amour, les beautés; il ajouta: "C'est ce à quoi je tiens le plus au monde."

Or, le lendemain, comme il parlait de cette maison hospitalière, il vit soudain que l'ange, comme un voleur, enlevait à son hôte la coupe qu'il aimait plus que tout au monde.

A ce spectacle l'ermite fut très courroucé.

Quoi! pensait-il, est-ce là un ange de Dieu qui enlève le bien d'autrui?

Le pauvre ermite parlait ainsi comme s'il y avait un bien d'autrui pour celui qui est maître absolu de toutes choses. Les fourmis, avec bien plus de raison trouvent mauvais qu'on les expulse de leur fourmilière; elles croient que le jardin leur appartient puisque Dieu le leur a donné comme à nous.

A part lui, l'ermite, se souvenant des bons procédés de l'hôte qui avait été si mal récompensé par l'ange, se dit: "Bien sûr, cet ange n'est pas venu de la part de Dieu."

Cependant, la nuit suivante, il fut conduit par l'ange chez un mauvais hôte qui lui fit mauvaise chère et mauvaise mine et lui donna un mauvais lit.

—Où m'a-t-il mené? pensait-il.

Et il avait hâte, en sa mauvaise humeur de repartir.

—Oui, partons, dit l'ange. Et au même instant l'ange plaçait la coupe enlevée à l'autre dans les affaires de cet avaricieux pour lui en faire cadeau.

L'ermite, voyant cela, se dit:

—Quelle est donc la justice de cet ange? Il ôte au bon et il donne au méchant. Et il eut contre lui de mauvais soupçons.

La troisième nuit, l'ermite, toujours maugréant, fut conduit chez un hôtelier lequel tua ses volailles avec empressement, et se mit en frais de lui faire fête.

Cet accueil gracieux lui rendit sa bonne humeur.

—L'ange, pensait-il, a vraiment bien choisi aujourd'hui, je lui dois reconnaissance.

Au matin, l'hôte qui était d'une charité parfaite, voulut lui donner son valet, un grand gaillard vigoureux, pour le conduire et le préserver.

Or, comme ils arrivaient ensemble sur un pont qui passe à une grande hauteur au-dessus d'un torrent, le valet se pencha afin de montrer avec obédience à l'ermite à quelle profondeur était l'eau. A ce moment, l'ange le poussa si fort et le lança si

bien dans l'espace, que le malheureux fut précipité dans l'abîme et se noya.

—C'est trop! s'écria l'ermite, e, s'il avait pu toucher l'ange, il l'eût sans doute dans sa colère, jeté par dessus le parapet. Ce n'est point assez de voler, disait-il, il assassine; cela peut-il venir de Dieu.

Il ignorait que si l'hôte avait eu le droit de tuer ses volailles pour le fêter parce qu'elles lui appartenaient, le Créateur de l'homme a des droits bien plus absolus sur une vie qu'il a donnée, qu'il peut retirer et qu'il peut rendre.

Cependant l'ermite marcha tout le jour sans dire un mot, et le soir, il fut conduit chez un nouvel hôte qui paraissait fort homme de bien, qui lui fit bonne chère et bon accueil, lui prépara un bon lit et lui souhaita bonne nuit avec courtoisie.

C'était parfait; cependant, cet hôte avait un petit enfant qui, suivant les habitudes de son âge, ne cessa de pleurer et ne pouvait dormir.

L'ange s'avança vers le berceau et d'une main puissante, étouffa le petit enfant et il se tut pour toujours.

—Quel mal a fait cet innocent pensa l'ermite, ce mauvais ange qui étouffe les petits enfants que Notre-Seigneur aimait, n'est pas de Dieu, mais du diable. Je veux le fuir à l'instant.

L'ange tout-puissant lui barra le passage.

—Ecoute, l'ami, Dieu m'a envoyé vers toi pour te faire comprendre les jugements obscurs, à cause des scandales qui blessent ton âme, et j'ai mission de te prouver que Dieu est juste, même lorsque tu ne comprends pas, et que sa justice ne fait rien sans cause bonne et raisonnable et qu'il agit toujours avec miséricorde.

—Parle, ô ange, car tout ce que je vois depuis trois jours me semble incompatible avec la justice et la miséricorde.

—Au premier, j'ai ôté sa coupe, parce qu'il s'était trop attaché à ce bien de la terre. Il l'aimait passionnément, et tout en le mettant bien au-dessous de Dieu, néanmoins, il y pensait plus qu'à Dieu. C'est pourquoi il lui a ôté son bien.

Ensuite, je l'ai donnée à ton mauvais hôte, afin qu'il soit récompensé, par les choses qui passent, du bien qu'il a fait en ce monde, puisqu'il ne doit pas l'être au paradis. Il faut bien qu'il ait une récompense pour sa philanthropie.

—Je comprends, mais ce pauvre valet que je vois encore tomber dans l'espace et mourir si promptement.

—Eh bien! sache que le soir même de cette journée, ce valet que j'ai jeté à l'eau, devait assassiner son bon Maître; et ainsi j'ai délivré ton hôte d'une mort terrible et j'ai délivré ce valet du crime d'homicide; le pont étant très haut, il a eu le temps en route de se repentir, de renoncer à son projet et d'obtenir pardon.

—Alors voilà qui va bien; mais cet innocent qui pleurait ne devait assassiner personne et vous l'avez étouffé sans pitié.

—Ecoute, ce dernier hôte avant d'avoir un fils, était tout entier aux bonnes œuvres et donnait son bien aux pauvres pour l'amour de Dieu; depuis qu'il était devenu père, il ne donnait plus son superflu, et gardait tout pour ce fils, qu'il voulait rendre riche. Or, par exprès commandement de Dieu, je lui ai ôté

Hommes demandés •
Expérience pas nécessaire •
Pour importante maison de
Salaison à Montréal •
S'adresser au bureau du Service Sélectif
à Victoriaville.

matière d'avarice et j'ai mis en paradis l'âme de l'enfant qui était innocent.

Quand l'ermite eut entendu, éclairé enfin sur les jugements obscurs, il comprit, selon la parole du prophète, que les jugements de Dieu sont un grand et profond abîme et il rendit grâce pour toutes choses: **gratias agimus tibi...**

—La Semaine Religieuse de Montréal.

LE COIN DES CONSERVES

Les variétés hâtives de pommes que nous trouvons sur le marché, en fin de juillet et durant le mois d'août, ne peuvent être mises en réserve pour l'hiver sous leur forme nature comme les variétés tardives de l'automne. On peut cependant en faire des conserves d'après l'une ou l'autre des recettes suivantes:

Sauce aux pommes en conserve

Préparer et faire cuire la purée de pommes. Sucre à volonté lorsque les pommes sont devenues molles ou omettre le sucre totalement. Verser chaude dans les bocaux stérilisés qui ferment hermétiquement. Ajouter les couvercles sans les fermer complètement et stériliser: Bain-marie d'eau bouillante — pour les chopines—10 minutes pour les pintes —15 minutes Four à 275° F—

pour les chopines—15 minutes pour les pintes —25 minutes Marmite à vapeur—

pour les chopines—15 minutes pour les pintes —20 minutes Autoclave (5 livres de pression) — pour les chopines—5 minutes pour les pintes —5 minutes Compléter la fermeture des bocaux aussitôt la stérilisation terminée.

Pommes sans sucre pour tartes et desserts

Peler, enlever les coeurs, couper en tranches fines dans de l'eau salée (1 cuillère à thé de sel pour une pinte d'eau froide) pour empêcher la décoloration. Egoutter et cuire pendant 5 minutes dans juste assez d'eau pour empêcher les pommes de brûler. Tasser dans des pots stérilisés à fermeture hermétique. Ajuster les couvercles sans les fermer

complètement et stériliser: Bain-marie d'eau bouillante— pour les chopines—35 minutes pour les pintes —40 minutes Four à 275° F—

pour les chopines—55 minutes pour les pintes —65 minutes Marmite à vapeur—

pour les chopines—40 minutes pour les pintes —45 minutes Autoclave (5 livres de pression)—

pour les chopines—10 minutes pour les pintes —10 minutes Compléter la fermeture des bocaux aussitôt la stérilisation terminée.

Conserves de pommes dans le sirop

Peler, enlever les coeurs et couper en tranches fines dans de l'eau salée. Préparer un sirop avec une tasse de sucre pour trois tasses d'eau. Egoutter les pommes puis les mettre dans le sirop et faire mijoter 5 minutes. Verser chaudes dans les bocaux stérilisés. Ajuster les couvercles sans les fermer complètement et stériliser: Bain-marie—

pour les chopines—30 minutes pour les pintes —35 minutes Four à 275° F—

pour les chopines—50 minutes pour les pintes —1 heure Marmite à vapeur—

pour les chopines—35 minutes pour les pintes —40 minutes Autoclave (5 livres de pression) — pour les chopines—10 minutes pour les pintes —10 minutes Compléter la fermeture aussitôt la stérilisation terminée.

LES MERES DE FAMILLE AU FOYER

L'évêque d'Albany, S. Exc. Mgr Gibbons, fait remarquer dans un circulaire à son clergé que s'il faut absolument remplacer par des femmes, dans les usines, les hommes que l'armée appelle, ce doit être des femmes sans enfants. "Les femmes qui ont charge d'enfants, déclare-t-il, ne doivent pas s'engager dans ce travail. Elles aideront davantage leur pays en s'occupant de leur foyer, en prenant à coeur les intérêts de cette cellule fondamentale de la société qu'est la famille."

l'ermite, personne n'a pu encore décrire exactement la spécialité qui conviendrait à A. Robins, le "comédien aux mille idées". Ses préparatifs avant de paraître en scène sont plus élaborés que ceux d'un plongeur disposé à explorer le fond d'un océan.

Un flot de tours excellents, coupés de rires du commencement à la fin, telle est la part d'Edison et Louise. Dans leur première représentation, Edison et Louise, une jolie blonde, donnent libre cours à leur talent musical. Louise tire de son banjo des rythmes enchanteurs, pendant qu'Edison s'attache avec ferveur à son basson.

L'habileté de Lou Skuce, comme caricaturiste, ne connaît pas limite et ses sujets varient depuis la politique, le sport, les blagues, jusqu'au dessin sérieux, d'un réel mérite artistique. La rapidité avec laquelle il joue du crayon, des couleurs et de l'encre tient du prodige.

Une splendide variété de costumes, aux dessins et aux couleurs attrayantes, ajoute à l'agrément du spectacle alors que les sœurs Gray évoluent sur la scène. Bien que s'exécutant en apparence sans direction, ces danseuses, au nombre de six, ne manquent jamais un pas. Leurs numéros varient depuis les danses au rythme lent jusqu'aux danses extrêmement rapides où un retard d'une fraction de seconde empêcherait la précision et détruirait la beauté du mouvement.

Il y a aussi les trois vieilles filles, qui ne laissent pas d'être jeunes par certains côtés. Chose certaine, elles n'ont guère à s'inquiéter de conserver l'élégance de leur taille: elles sautent, dansent, évoluent, s'élancent et bondissent partout où elles peuvent poser le pied.

Bien que l'habileté soit l'essentiel d'un spectacle, le charme de l'oeil n'est pas loin d'être aussi important. Pour cette raison on a abondamment, d'un bout à l'autre de la revue, des décors flamboyants, modernes et couteux, lesquels constituent un fond de scène splendide.

Tous ces numéros seront présentés dans un décor musical de première valeur. Que personne ne manque ces spectacles uniques présentés cette année à L'EXPOSITION PROVINCIALE.

Tel sera le clou des spectacles de l'Exposition cette année. — Excellents numéros de Vaudeville.

Grâce à la maison George A. Hamid, de New-York, l'une des maisons les plus réputées d'Amérique en ce qui concerne les agences de spectacles et d'amusements, la Commission de l'Exposition Provinciale vient de réussir un de ses plus grands succès depuis un nombre d'années en attirant à Québec les fameuses "ROXYETTES", du théâtre Roxy à New-York.

On sait qu'avec les célèbres ballerines du Radio City Music Hall, les figurantes de la revue "LES ROXYETTES" forment les troupes les mieux cotées de la métropole américaine. C'est donc un véritable exploit de la part des autorités de l'Exposition que d'avoir pu les engager à venir évoluer sur la scène du COLISEE, à Québec.

LES ROXYETTES joueront à Québec les 6, 7, 8, 9 et 10 septembre prochain. Cent dix-huit artistes et danseuses composent cette troupe fameuse que plus d'un québécois est allé applaudir à New-York même.

Mlle Gae Foster, gérante de la troupe, n'a négligé aucun effort pour dresser ses figurantes à ces pas compliqués qui sont un défi pour l'oeil. Mettant en vedette d'élégantes et agréables jeunes filles, la revue comporte un grand nombre de numéros intéressants et variés.

Ces différents numéros ne seront pas présentés à la suite l'un de l'autre mais on y intercalera des numéros de Vaudeville par des comédiens et des artistes célèbres aux Etats-Unis et dont voici les principaux: don Francisco, un artiste du câble, A. Robins, un comédien, Edison et Louise, comédiens-acrobates, Lou Skuce, caricaturiste, les sœurs Gray, danseuses, et une foule d'autres.

Pour donner plus de détails, voici quelques notes sur chacun de ces numéros de vaudeville. Le Senor don Francisco, un beau mexicain, est l'un des rares artistes du câble au monde qui joint au travail sur un câble tendu des exercices exécutés sur un fil détendu. L'un de ses meilleurs numéros est sa personnification d'un homme ivre.

Différemment désigné comme un bouffon, un magicien, un mystifica-

"La FORÊT... outil de la VICTOIRE"

EXPOSITION PROVINCIALE

QUÉBEC

DU 3 AU 12 SEPTEMBRE

Prenez quelques jours de congé à l'occasion de cette foire annuelle. Visitez L'EXPOSITION de Québec et profitez-en pour voir vos parents et amis. Ce sera une détente qui vous permettra de vous reposer agréablement.

Splendides attractions
COURSES — CONCERTS
MIDWAY (carnaval) etc., etc.

— Colisée du 5 au 10 septembre —

Un spectacle féérique
Les ROXYETTES
 directement du théâtre ROXY de New York
et VAUDEVILLE

Visitez tous les édifices!
Intéressez-vous à tous les exhibits!

Assistez aux démonstrations. VOUS EN TIREREZ PROFIT.

PRIX D'ENTRÉE

AU PARC:
 SAMEDI, 4 sept., à VENDREDI, 10 sept.
 Enfants: (8 à 15 ans) 10c
 Enfants: samedi, dimanche et jeudi, 4, 5 et 9 Entrée libre
 Adultes 25c
 Véhicules 25c
A L'ESTRADE (2.00 p.m.)
 Dimanche 5 sept.: Courses de chevaux
 Lundi 6 sept. à vendredi 10 sept.
 Courses de chevaux et vaudeville
 Enfants (8 à 15 ans) 25c
 Adultes 35c et 50c
DIMANCHE — 12 sept.
 Courses de chevaux et le 5 MILLES
 Enfants 30c
 Adultes 60c
AU COLISEE (8.00 p.m.)
 Dimanche 5 sept. à vendredi 10 sept.—
 Dimanche 5 sept. 3.00 p.m.
Les ROXYETTES et VAUDEVILLE
 Lundi 6 sept., 3 représentations: 3.00 p.m., 6.00 p.m. et 9.00 p.m.
SEIÈGES RESERVES
 Sections Est 0.50
 Sections sud et nord 0.75
 Loges et Promenades 1.25
 (Toutes taxes comprises)

Plus rien n'importe, sauf la Victoire

Ottawa, 1er septembre 1943.



À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE

CONFITURES et PRODUITS SIMILAIRES SONT RATIONNÉS PAR COUPONS

Les produits visés sont: confitures, gelées, marmelade, miel liquide, miel en rayon, beurre de miel, sirop d'érable, beurre d'érable, sucre d'érable, mélasse, sirop de maïs, sirop de canne à sucre ou tout autre sirop de table, beurre de pomme ou fruits en conserve.

À partir du jeudi 2 septembre 1943, il est illégal pour un consommateur d'acheter n'importe lequel des produits sus-mentionnés, excepté sur remise de coupons valables de rationnement.

Les coupons "D" du carnet de rationnement No 3 seront employés à cet usage. Le coupon "D-1" sera valable le 2 septembre. À partir du 16 septembre, deux coupons seront valables toutes les quatre semaines.

Ces denrées sont rationnées afin d'assurer la répartition équitable des approvisionnements disponibles. Les personnes qui n'utiliseront pas leurs coupons à l'achat de ces produits pourront s'en servir pour obtenir du sucre en plus de la ration courante et de la quantité allouée pour la mise en conserve.

UN COUPON "D" N'EST VALABLE

- que pour*
- 6 oz de confitures, gelées, marmelade, miel liquide, beurre de pomme, beurre d'érable ou beurre de miel
 - ou
 - 1/2 lb net de sucre d'érable ou miel en rayon
 - ou
 - 10 oz de mélasse ou sirop d'érable
 - ou
 - 12 oz de sirop de maïs, sirop de canne à sucre ou tout autre sirop de table
 - ou
 - 10 oz de fruits en conserve
 - ou
 - 1/2 lb net de sucre

Quand vous achèterez ces produits dans des récipients, il ne vous sera pas toujours possible d'obtenir la valeur exacte de vos coupons.

EXEMPLE: Si vous achetez des pots de confitures:

Un coupon "D" est valable pour un pot de 4, 5 ou 6 oz ou deux pots de 3 oz.

Deux coupons "D" sont valables pour un pot de 7, 8, 9, 10, 11 ou 12 oz, ou deux pots de 5 oz, ou deux pots de 6 oz, ou trois pots de 4 oz.

ou n'importe quel autre nombre de pots pourvu que le poids n'exécède pas la valeur totale des coupons.

FOURNISSEURS:—Détenteurs de quotas, consommateurs industriels et fournisseurs obtiendront tous renseignements utiles au sujet de ce rationnement, dont l'application est identique à celle du sucre, en s'adressant au Bureau du rationnement le plus proche.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

CG1W-F

Vaisseau d'invasion des armées alliées



Ce petit bateau, d'une vitesse et d'une mobilité extraordinaires, est employé couramment par les forces Alliées, dans leurs opérations de débarquement. Il est assez remarquable de constater les progrès faits dans cette guerre-ci, au point de vue de la vitesse. Là où une avance de deux milles par jour constituait un record sans précédent lors de la dernière grande guerre, voici que 25 milles et plus par jour deviennent quasi normal, et que des opérations navales à quarante à l'heure sont tout à fait ordinaires. Mais cette mobilité même devient une arme formidable, et permet des assauts-éclair qui déroutent l'ennemi, empêchent la résistance organisée, et contribuent de façon vitale au succès de nos entreprises militaires.

Pour donner plus de détails, voici quelques notes sur chacun de ces numéros de vaudeville. Le Senor don Francisco, un beau mexicain, est l'un des rares artistes du câble au monde qui joint au travail sur un câble tendu des exercices exécutés sur un fil détendu. L'un de ses meilleurs numéros est sa personnification d'un homme ivre.

Différemment désigné comme un bouffon, un magicien, un mystifica-

Le premier député communiste à Ottawa

Montréal a le triste honneur d'envoyer au parlement fédéral le premier communiste. Il faut dire aussitôt, à la décharge des Montréalais, que le nouveau député est l'élue d'une petite minorité. Il a obtenu moins de 6,000 votes sur un total de 19,033 et dans une circonscription de près de 40,000 électeurs.

Il n'en reste pas moins que M. Fred Rose se trouve actuellement le représentant de la division de Cartier et que des Canadiens français — une poignée dans la masse juive, mais une poignée qui lui a peut-être assuré la victoire — ont parlé et voté pour lui, pour les idées subversives qu'il représente, car il n'a pas caché son drapeau.

Le danger communiste n'est donc pas un mythe. Et ce serait une grave imprudence que de ne pas nous en occuper, que de laisser, sous le prétexte qu'elle sert nos alliés, une propagande tenace nous représenter sous de fausses couleurs l'expérience marxiste en Russie. On lira avec profit sur ce sujet l'article de l'Étatsunien Eastman que l'École Sociale Populaire vient de publier en trait sous le titre "La Russie soviétique". Ce n'est hélas, qu'un bien faible antidote au poison que Radio-Canada verse chaque semaine à ses millions d'auditeurs.

Mais montrer le communisme sous son vrai jour ne suffit pas pour arrêter ses progrès. Il faut faire disparaître l'état de choses qui lui permet de se répandre, corriger notre situation économique, opérer les réformes sociales qui libéreront la masse du joug inhumain d'un capitalisme cupide.

En et surtout, il faut la réforme des mœurs. Si un esprit chrétien n'anime pas notre société, les institutions et les lois n'y pourront rien. Et c'est en cela que pèchent la plupart des plans que nous présentons actuellement les économistes et même les groupements politiques. Leurs promoteurs ont une conception matérialiste de la société. Ils veulent faire de la terre un paradis comme si tout devait finir avec cette vie. Ils ne tiennent aucunement compte des valeurs spirituelles et du rôle qu'elles doivent jouer dans l'élaboration d'un ordre nouveau.

Combien l'emporte ici la doctrine sociale catholique. Tout en se préoccupant des exigences matérielles de l'homme, elle n'oublie pas son âme, sa destinée sur-naturelle. Son seul tort, c'est de n'avoir pas des propagandistes aussi hardis que les communistes

et les socialistes. Nous attendons encore leur plan de restauration. Il nous vient heureusement une bonne nouvelle. La Commission des Semaines sociales du Canada a entrepris cette tâche. Et elle nous donnera sous peu, sinon un plan concret de sécurité sociale, du moins un exposé de principes que pourront ensuite traduire en réformes pratiques des techniciens sociaux.

(Relations)

La guerre chez nous

Article éditorial du "Citizen" d'Ottawa du 20 juillet 1943.

La vérité se fait de plus en plus évidente, au Canada, de la parole de Sa Majesté à l'effet que dans cette guerre nous sommes tous au front. Il n'est pas une seule personne intelligente qui ne soit aujourd'hui convaincue de la nécessité absolue pour la victoire, de la mise en oeuvre intégrale du capital humain, hommes et femmes. Il n'est donc pas une seule personne intelligente qui veuille entraver les mesures du gouvernement touchant la main-d'oeuvre — mesurées positivement conçues pour la victoire.

Les lecteurs de journaux peuvent donner une aide précieuse au gouvernement en étudiant d'une façon attentive les règlements du Service Sélectif national (emplois civils), et tout particulièrement les ordonnances sur l'emploi obligatoire publiées de temps à autre dans les journaux avec l'autorisation du ministre du Travail.

C'est par le moyen de ces règlements et ordonnances que l'on pourra tirer le rendement maximum de notre main-d'oeuvre masculine et féminine. Les règlements s'appliquent, sauf quelques exceptions, aux deux sexes à compter de l'âge de 16 ans. On les modifie et on y ajoute de temps en temps afin de répondre aux besoins du moment. Hommes et femmes sont maintenant sujets, sur avis de sept jours, à être dirigés vers des emplois plus essentiels. Les hommes sujets au service militaire peuvent être requis d'accepter des emplois alternatifs. Les houvailleurs doivent continuer à travailler dans les mines de charbon, et les anciens houvailleurs, s'ils sont physiquement aptes, doivent se présenter pour de l'emploi dans les mines. La main-d'oeuvre agricole est in-

formée de ce qu'elle doit et ne doit pas faire. De même les patrons ne peuvent pas employer, ni retenir à leur service, ceux que visent les ordonnances, à moins d'avoir obtenu du plus proche bureau de Placement et du Service Sélectif, la permission de le faire.

Que patrons et ouvriers de toutes les classes lisent les diverses ordonnances au fur et à mesure qu'elles paraissent dans les journaux; qu'ils les étudient avec attention, et qu'ils aident l'effort de guerre en s'y conformant. Seule une pareille union dans l'effort nous vaudra la victoire, objet de nos plus vives espérances.

AU CANADA CETTE SEMAINE

Dans le Québec, plus encore que partout ailleurs au pays, la grande conférence tripartite tenue dans la vieille capitale a eu pour heureux effet de réchauffer l'enthousiasme et de permettre d'entrevoir plus clairement la victoire prochaine de nos armes. Une fois que, partout où il se trouve, l'ennemi se sera rendu sans condition, les milliers de jeunes gens présentement sous les armes reviendront à la vie civile. Déjà, ils ambitionnent fort

justement que cette vie diffère de celle qu'ils ont connue, qu'elle soit mieux remplie, plus utile, plus agréable aussi.

Developper les sports dans nos villes, et surtout dans nos campagnes, n'est-ce pas le moyen tout désigné de rendre cette vie plus agréable? On doit remplir autrement les longs moments de loisir passés adossés à un comptoir de quelque magasin. Les sports ont été de beaucoup trop ignorés, délaissés jusqu'à présent. Les centres ruraux sont peut-être ceux qui ont le plus souffert de cet état de chose, incitant davantage la jeunesse à désertier les campagnes.

Le mal semble résider surtout dans l'absence d'organisations sportives. Dans le but de remédier à cette lacune, une centaine de personnes en vue dans la province se sont groupées récemment pour fonder une nouvelle organisation sportive: l'Association Athlétique Nationale de la Jeunesse. Ils ont à leur tête, à titre de président général, l'hon. Wilfrid Gagnon un industriel de grand renom qui s'est vivement intéressé à la jeunesse. Pour le second se trouve, entre autres, M. Romuald Bourque, sociologue et économiste dont la réputation est grande même aux Etats-Unis.

Leur premier geste a été de prendre charge de l'administration de la Palestre Nationale, le plus grand centre récréatif des Canadiens-français à Montréal. L'A.C.J.C. est propriétaire de cet immeuble spacieux. Elle l'a

confié aux directeurs de son comité de finances pour qu'ils le mettent en pleine valeur sous une organisation distincte. En annonçant cette nouvelle, on a tenu à préciser qu'on étendrait ce mouvement aux principaux centres de la province; il ne saurait tarder par la suite à se répandre dans les campagnes. Qui sait si, dans quelques années, on ne trouvera pas un centre récréatif établi dans tous les grands villages de la province; jeunes comme vieux s'y réuniraient pour pratiquer quelque sport d'intérieur, ou d'extérieur, suivant la saison. Cette oeuvre nouvelle de l'hon. Wilfrid Gagnon, de M. Romuald Bourque et de leurs collègues se doit de recevoir l'appui le plus complet des dirigeants civils comme ecclésiastiques.

UNE DECLARATION REGRETTABLE

Au dîner offert aux journalistes de la conférence de Québec par le gouvernement de la province, le ministre de la Voirie, M. Bouchard, après avoir regretté l'absence à la conférence des chefs de la Russie et de la Chine, ajouta: "Les idéaux religieux, économiques et politiques de ces deux grands peuples ne sont pas les nôtres sous divers aspects, mais ceux que nous avons en commun: la haine de l'agression

injustifiée, le culte de la souveraineté du peuple, l'horreur du despotisme et l'amour de la liberté religieuse non seulement pour nous mais pour les autres, nous ont réunis pour terrasser un ennemi commun..." (Le Canada, 20 août 1943)

L'amour de la liberté religieuse pour les autres... M. Bouchard peut-il ignorer que les chefs de la Russie ne partagent pas avec nous cet idéal? Des témoins dignes de foi, tel Walter Greabner, journaliste étatsunien, rentré de Russie au commencement de cette année, ont clairement établi que le gouvernement soviétique refusait cette liberté à ces sujets. Si les gouvernants de cette province empêchaient la minorité protestante d'être desservie par des ministres de son culte, pourrait-on dire qu'ils aiment la liberté religieuse pour les autres? Or Staline et ses comparses s'opposent obstinément pour n'apporter que cet exemple — à la présence de prêtres catholiques sur leur territoire. Un seul s'y trouve actuellement, grâce à l'ambassade américaine. Toutes les instances faites jusqu'ici ont été rejetées.

Il est vraiment regrettable que, devant deux cents journalistes, dont la plupart ne sont pas des nôtres et connaissent ce qui se passe en Russie, un ministre de notre province catholique et française, parlant comme tel, se soit permis une affirmation aussi tendancieuse et contraire aux faits.

FAITES VACCINER VOS ENFANTS CONTRE LA VARIOLE

Le ministre de la santé et du bien-être social, l'honorable Henri Gronlx, invite parents et autorités scolaires, "de voir que les enfants d'âge scolaire soient vaccinés avec succès contre la variole pour la rentrée des classes".

Voici cet avis: "L'article 53 des règlements provinciaux d'hygiène édicte:

Art. 53. — "Toute corporation scolaire ou autre, ou toute personne ayant le contrôle d'une école, d'un Collège, d'un Convent, d'une Université ou d'une autre maison d'éducation, devra refuser d'admettre dans l'institution tout élève qui ne fournit pas de certificat, d'un médecin pratiquant dans la province, de vaccination antivariolique réussie depuis moins de sept ans.

"L'admission de chaque élève non vacciné constituera une offense distincte".

V... —

LES RECRUES FEMININES DE LA MARINE ROYALE SONT EMPLOYEES A L'ENTRETIEN DE L'EQUIPEMENT



Les femmes britanniques enrôlées dans le W.R.N.S. accomplissent un excellent travail d'entretien. Elles s'avèrent d'excellents menuisiers, mécaniciens, ajusteurs, et tourneurs.

Avec les compliments de

ARTHUR MARTIN

Gérant de
CONSOLIDATED OPTICAL LTD
NICOLET

David Deshaies

A.B.B.A.
Architecte
NICOLET, P. Q.
C.P. 74 O.P. 118

ARTHUR BELIVEAU, C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR
NO 42 RUE DES CASERNES
TROIS-RIVIERES, P. Q.
Tél.: 556

Gaudet et Vigeant

AVOCATS - PROCUREURS
NICOLET, P. Q.

HACHÉ GROS POUR LA PIPE
OLD CHUM
HACHÉ FIN POUR LES CIGARETTES

Le MONDE COMME IL VA par Arthur LeMay

RÉJOUIS - TOI....

LE SENS DES RÉALITÉS

LES AMÉRICAINS SONT EN NOUVELLE-GEORGIE.. MAIS... ILS SONT ENCORE À 3000 MILLES DE TOKIO.

NOS TROUPES ONT LIBÉRÉ L'HÉMISPHERE OCCIDENTAL.. MAIS... KISKA N'EST QU'UN TREMPIN POUR ATTAQUER LE JAPON

LA MENACE SOUS-MARINE EST MOINS GRANDE.. MAIS... ELLE N'EST PAS DISPARUE

NOS ARMÉES ONT CONQUIS L'AFRIQUE DU NORD ET LA SICILE.. MAIS... ELLES DEVRONT MAINTENANT ATTAQUER LA FORTERESSE EUROPE

LES RUSSÉS ONT BLESSÉ L'ARMÉE ALLEMANDE.. MAIS... ILS NE L'ONT PAS BLESSÉE MORTELLEMENT.

... MAIS ATTENDS POUR CHANTER VICTOIRE!

ARTHUR LEMAY